

AVANT-PROPOS

FRONTENAC ET SES AMIS me semblent offrir au lecteur un sujet séduisant d'entretien par l'intérêt historique et littéraire qu'ils éveillent. Ces Français illustres ne sont-ils pas, en effet, deux fois nos compatriotes, et par le sang et par l'esprit ? Nous nous réclamons d'eux par la foi, la race, la langue et, comme eux, ne sommes-nous pas les citoyens d'une république de qui relèvent tous les royaumes et tous les empires, de cette république universelle des lettres qui ne reconnaît pas de bornes à ses frontières, de freins à ses ambitions, d'entraves à sa liberté, et dont les conquêtes, comme les révolutions, sont toujours pacifiques.

Ce travail est moins une étude qu'une causerie historique. On y chercherait en vain cette belle ordonnance des événements, et cette harmonieuse rencontre des personnages qui les traversent, que l'on admire avec raison dans les œuvres françaises du même caractère. La faute ne m'en est pas imputable ; elle tient à la position difficile que nous tous, auteurs canadiens-français, occupons vis-à-vis des sources historiques qu'il nous faudrait consulter, comme à la pénurie des documents authentiques mis à notre disposition. Ainsi, pour n'en donner qu'un exemple tiré de la préparation même de ce travail, toute la correspondance échangée entre Madame de Frontenac et son mari sur les affaires politiques de son gouvernement du Canada est perdue, ou, du moins, égarée si bien qu'elle est restée jusqu'aujourd'hui introuvable.

" Frontenac, écrit M. Henri Lorin, laissait à la Cour (en 1672) des amis bien placés pour le soutenir et le